

**EXTRAIT DE COMPTE-RENDU DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE CLERMONT-SOUBIRAN  
SEANCE DU : 11/04/2018**

**1- Ouverture des plis – parvis devant mairie et accessibilité aux bâtiments communaux – MAPA (délibération n° 21/2018)**

La Commission d'ouverture des plis a déclaré :

Lot 1 : Terrassement, gros-œuvre, carrelage : Entreprise MAGNI-LEDU retenue. HT : 59 198.75 € + Variante élévation des marches HT 7 825.00 €  
Lot 2 : Electricité : Entreprise AIDELEC retenue. HT : 5 020.00 €.

Le Conseil Municipal de Clermont-Soubiran,

- Valide le choix des entreprises retenues pour les lots 1 et 2, telles qu'indiquées ci-dessus,
- Autorise Mr le Maire à signer l'ensemble des documents afférents aux lots précédemment énoncés.

Le maître d'ouvrage informera les candidats de la décision prise.

**Questions diverses :**

La mairie a envoyé un courrier d'informations aux agriculteurs concernant l'emploi des effaroucheurs acoustiques.

Deux modifications ont été apportées par le géomètre sur le tracé du chemin rural de Méjé, suite aux requêtes de Mrs Daumières et Tranchant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.